











GAL « CEVENNES »

Installation d'une chaufferie automatisée granulés de bois à Colognac

Maître d'ouvrage : Anne CHARTREUX-FAYET

Localisation: Colognac

Fiche-action 1: Développement touristique

Sous-action 2 : Soutien à la création et au développement de structures d'accueil touristique (AAP 3 accueil touristique)

Date récépissé de dépôt : 03/02/2020

Dates prévisionnelles de réalisation : 01/04/2020 au 15/04/2020

Type de bénéficiaire : Entreprise individuelle

Type de dépenses :

Dépenses matérielles : Matériel et équipement



Résumé du projet:

Anne CHARTREUX est propriétaire et gérante de différents établissements à Colognac (198 habitants) : un petit bar-tabac, 1 éco-gîte de 2 personnes, 4 gîtes de 2 à 4 personnes, 1 chambre d'hôtes de 3 personnes et un gîte d'étape de 15 personnes.

Ces différents hébergements, sont classés 2 ou 3 épis sur le label Gîte de France. Anne Chartreux fait partie du réseau des Ambassadeurs Causses et Cévennes.

Depuis plus de 20 ans, elle accueille des visiteurs et touristes dans le petit village de Colognac.

Le village de Colognac est traversé par les GR6 et GR 67 et c'est aussi l'un des points de départ des sentiers d'interprétation « Carré de Soie ». Un dépliant « Patrimoine en Pays gardois » édité par le comité Départemental du tourisme est toujours bien utilisé. Il met en valeur une quinzaine d'éléments de la commune au travers d'un parcours.

Elle souhaite acquérir une chaudière à granulés de bois de manière à avoir un meilleur rendement dans son système de chauffage. Ainsi cet investissement lui permettra de réduire les pollutions en utilisant une énergie renouvelable et plus performante énergétiquement et aussi de réaliser des économies financières.

Cette chaudière servira à la fois à la production d'eau chaude sanitaire et au chauffage.

Dépenses prévisionnelles HT:

Chaudière à bois	19 484,36 €
TOTAL	19 484,36 €

Plan de financement prévisionnel HT :

LEADER	7 579,48 €
Région Occitanie	8 008,00 €
Autofinancement	3 896,88 €
TOTAL	19 484,36 €











